

Vol. 5, N°19, pp. 223– 222, Septembre 2026
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://www.doi.org/10.62197/ALER2319>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc,
ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

DIALOGUE ISLAMO-CHRETIEN ET COHESION SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE : LE ROLE DE LA COMMISSION (1970-1990)

KONATE Arna

Attaché de recherche

**UFR : Sciences de l'Homme et de la Société / Institut d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie
Africains (IHAAA)/Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)**

konatearna@gmail.com

Résumé : L'islam et le christianisme constituent les deux principales religions en Côte d'Ivoire. Dans le but d'améliorer leurs relations et de favoriser la coexistence pacifique, une Commission du dialogue islamo-chrétien a été créée en 1970. En dépit de quelques insuffisances, cette Commission est parvenue à démontrer la faisabilité du dialogue entre les deux communautés religieuses majoritaires du pays. Dès lors, comment a-t-elle œuvré en faveur de la cohésion sociale en instaurant un climat de paix et d'entente réciproque entre musulmans et chrétiens en Côte d'Ivoire ? L'objectif de cette étude est de montrer comment la Commission vise à établir des relations durables de tolérance et de « vivre-ensemble » entre les communautés musulmane et chrétienne. Pour conduire cette réflexion, l'étude s'appuie sur une démarche méthodologique historique combinant le croisement de sources écrites et de sources orales. L'analyse croisée des données a permis de clarifier le contexte de création et les objectifs de la Commission, d'identifier l'ensemble de ses activités et de dresser un bilan positif de ses actions en faveur de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire entre 1970 et 1990. Au regard du rôle clé joué par cette institution pour la paix sociale, il est recommandé de soutenir et d'institutionnaliser davantage ces cadres de concertation interreligieuse afin d'anticiper d'éventuelles tensions et de consolider durablement le « vivre-ensemble » ivoirien.

Mots clés : Chrétiens-Coexistence-Commission-Dialogue-Musulmans.

Abstract

Islam and Christianity are the two main religions in Côte d'Ivoire. With the aim of improving relations between them and promoting peaceful coexistence, an Islamic-Christian Dialogue Commission was established in 1970. Despite some shortcomings, this Commission has succeeded in demonstrating the feasibility of dialogue between the country's two major religious communities. How, then, has it worked to promote social cohesion by fostering a climate of peace and mutual understanding between Muslims and Christians in Côte d'Ivoire? The objective of this study is to show how the Commission aims to establish lasting relationships of tolerance and "coexistence" between the Muslim and Christian communities. To guide this analysis, the study employs a historical methodological approach that combines written and oral sources. The cross-analysis of the data made it possible to clarify the context in which the Commission was established and its objectives, to identify the full scope of its activities, and to draw a positive assessment of its efforts to promote social cohesion in Côte d'Ivoire between 1970 and 1990. Given the key role this institution plays in maintaining social peace, it is recommended that these frameworks for interfaith dialogue be further supported and institutionalized in order to anticipate potential tensions and sustainably strengthen "living together" in Côte d'Ivoire.

Keywords: Christians-Coexistence-Commission-Dialogue-Muslims.

INTRODUCTION

Les années 1960 correspondent à l'accession à l'indépendance de la plupart des anciennes colonies françaises. Dès lors, les Africains en général et les Ivoiriens en particulier prennent conscience du rôle qu'ils doivent jouer dans la gestion des affaires de leurs Etats nouvellement indépendants. C'est également l'occasion pour des responsables religieux, particulièrement musulmans et chrétiens de participer à la construction de leurs pays en conjuguant leurs efforts afin de tisser des relations solides entre les deux confessions . Par ailleurs, les années 1960 coïncident avec l'Appel du Vatican II en 1962, sous le pape Jean XXIII en faveur de la paix et de la réconciliation entre l'église et les autres religions notamment l'islam et le judaïsme (1968, p.696). C'est dans ce cadre qu'à l'initiative des chrétiens, la commission du dialogue islamo-chrétien voit le jour en 1970¹ avec pour objectif d'œuvrer en faveur de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. La cohésion sociale se définit comme la capacité d'un groupe à « vivre ensemble », une expression d'actualité qui désigne de plus en plus, la fraternité religieuse entre les musulmans et les chrétiens et qui « [...] prône le respect mutuel, la reconnaissance réciproque, le bon voisinage » (Adama & Koné, 2009, p.8) favorable à la paix et à l'entente entre ces deux communautés religieuses en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de cette étude, la cohésion sociale ne se limite pas seulement à l'entente entre musulmans et chrétiens, mais à l'attitude de tolérance entre eux afin de taire les rivalités.

Comment la Commission du dialogue islamo-chrétien a-t-elle réussi à surmonter les rivalités entre les communautés religieuses catholique et musulmane pour se positionner comme un acteur majeur du vivre-ensemble en Côte d'Ivoire ?

Dans cette étude, nous voulons montrer que l'objectif de cette Commission est de maintenir un climat de paix et du « vivre-ensemble » entre les communautés religieuses musulmane et chrétienne en Côte d'Ivoire. Des écrits existent en nombre relativement important sur la question de la cohabitation entre musulmans et chrétiens en Côte d'Ivoire. T. H. Adoubi (2022, pp.40-42) a montré dans une contribution que ces deux communautés religieuses entretiennent des relations de bonne entente et vivent en parfaite symbiose entre 1960 et 2011 en dépit des fluctuations liées à des tensions sociopolitiques et de crises successives que la Côte

¹La Commission disparaît en 1990 mais d'autres structures prennent le relais.

d'Ivoire en particulier à partir de 2002. Dans sa démonstration, il rappelle que lors de son accession à l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire se proclame un Etat laïc et se déclare favorable au « vivre ensemble » entre les religions, souligne également que les chrétiens et les musulmans se l'approprient avec la création de la commission islamo-chrétienne en 1970. Yao Bi Gnagoran Ernest s'est également intéressé à la question de l'harmonie des rapports entre musulmans et chrétiens en Côte d'Ivoire. Il montre qu'à la suite de l'Appel du Vatican II en 1962 en direction des autres cultes, l'Eglise catholique a créé en 1968 une commission en charge des relations avec les musulmans qui a conduit en 1970 à la création de la structure "Islamo-Chrétienne" (Yao Bi, 2009, p. 144). Sékou Traoré a consacré une étude au dialogue interreligieux et à la cohabitation entre l'islam et l'Eglise catholique en Côte d'Ivoire entre 1970 et 2000. Il y montre que l'islam et l'Eglise catholique sont des acteurs majeurs de la construction du « vivre ensemble » et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire entre 1970 et 2000 (2024, pp.14-17). Mais en dépit de tous les efforts consentis de part et d'autre et de l'enthousiasme né de la création de la commission islamo-chrétienne en 1970, des frictions existent toujours entre les deux communautés et laissent entrevoir des crises interreligieuses et la suspension du Forum des confessions religieuses en 2000 (Traoré, 2024, p.1). Les contributions de ces auteurs sont intéressantes dans leur ensemble mais elles n'abordent que partiellement certains aspects de notre thème de recherche, notamment le contexte de la création de la commission du dialogue islamo-chrétien, ses actions en faveur du « vivre ensemble » entre les chrétiens et les musulmans et les défis auxquels elle est confrontée dans la réalisation de sa mission entre 1970 et 1990. Pour conduire cette réflexion, nous avons utilisé des sources écrites et des sources orales. Leur croisement permet d'obtenir une masse d'informations sur le contexte de la création de la Commission et ses activités en faveur du respect mutuel et de la reconnaissance réciproque entre chrétiens et musulmans en Côte d'Ivoire entre 1970 et 1990, les défis auxquels elle est confrontée. Les résultats de la présente étude sont restitués à travers un plan à trois parties. La première aborde le contexte de la création de la commission du dialogue islamo-chrétien et ses objectifs. La deuxième est consacrée à ses activités. La troisième porte sur le bilan contrasté de ses actions en faveur de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

1. Contexte de création et objectifs de la commission du dialogue islamo-chrétien en Côte d'Ivoire

La commission du dialogue islamo-chrétien naît en Côte d'Ivoire dans un contexte favorable qu'il convient de rappeler ainsi que les objectifs qu'elle s'est assignés.

1.1. Un contexte favorable à la création de la Commission

La commission du dialogue islamo-chrétien naît dans les anciennes colonies

françaises dans un contexte favorable.

La Déclaration du Vatican II en 1962 sous le pape Jean XXIII marque une étape importante dans la création de cette Commission. Elle milite en faveur de la reconnaissance de l'islam comme une religion monothéiste :

[...] Aussi l'église de Jésus Christ reconnaît tous les croyants et tous ceux qui se réclament de la doctrine d'Abraham. Acceptons d'abord les musulmans qui adorent un Dieu unique, et qui sont plus proche de nous dans la conception religieuse et les grandes questions des relations culturelles et humanitaires (1967, p.696).

Quelques mois après cet appel pontifical, une session des Eglises anglicanes s'est tenue à Toronto au Canada en 1963 et s'est soldée par une Déclaration qui a été lue par Carol Max Wright : « Dieu s'est révélé à ses prophètes par différentes manières, pour cela nous devons être courageux et francs dans la confortation de la reconnaissance que c'est Dieu lui-même qui a fait la révélation sur le sommet de la montagne en dehors de Makkah » (1967, p.696).

Ces deux textes attestent de l'ouverture de l'église aux autres confessions religieuses particulièrement l'islam et le judaïsme. Elle les reconnaît comme des religions célestes et monothéistes qui appartiennent à la Abrahamique. C'est ainsi que progressivement l'idée d'un dialogue islamo-chrétien commence à germer entre les religions monothéistes en Afrique occidentale. Le Vatican instruit les évêques africains d'ouvrir le dialogue avec les musulmans à travers des institutions qui seront des moyens de propagation de la culture de tolérance et du respect mutuel entre ces deux religions. Dès la diffusion de cette directive du Vatican, la Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest a créé une commission régionale pour le dialogue islamo-chrétien. Cette Commission se charge de la réflexion et de la planification des rencontres avec les musulmans et de tisser des liens amicaux avec ces derniers (Stamer, 1995, p. 147). Après la reconnaissance de cette commission régionale lors d'une conférence, la création de sous-commissions nationales dans tous les États de l'Afrique de l'Ouest a été décidée.

Les initiatives réformistes de l'église catholique sont favorablement accueillies par les communautés musulmanes des États d'Afrique de l'ouest qui décident de s'ouvrir également au christianisme :

Nous ne pouvons pas invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu. La relation de l'homme à Dieu, le Père et la relation de l'homme à ses frères humains sont intimement liées².

² Imam Cissé Djiguiba, entretien réalisé le 01 décembre 2025 à Abidjan.

Il ressort de ce texte que tout fidèle musulman ne peut prétendre connaître Dieu s'il n'éprouve pas de l'amour pour ses semblables. Par conséquent, les musulmans doivent se rapprocher des chrétiens et éprouver de l'amour pour eux. La commission du dialogue islamo-chrétien voit donc le jour en Côte d'Ivoire le 20 octobre 1970.

Le début a été en 1969 lorsque le président de l'église épiscopale de Côte d'Ivoire Monseigneur Bernard Yago m'a recommandé³ la mise en place d'une commission de dialogue islamo-chrétien et puisqu'il m'était impossible de lui refuser une demande, j'y ai répondu favorablement, j'ai commencé à faire le choix des chrétiens en qui j'avais pressenti des dispositions réceptives de cette initiative. Et le 20 octobre 1970 j'ai terminé la mise en place des membres chrétiens de cette commission, qui étaient à majorité des Européens. Ensuite ceux-ci ont fait appel à ceux des musulmans en qui ils avaient confiance, et qui présentaient des dispositions d'ouverture aux chrétiens et au christianisme afin qu'ils participent au développement du projet et à son orientation (Trichet, 1986, pp. 12-13).

La commission du dialogue islamo-chrétien comprend des membres chrétiens et musulmans (Yao Bi, 2009, p. 144). La partie chrétienne est composée du frère franciscain Gwénolé Jeusset, le président de la Commission et coordinateur des activités, Jean François Dufour, la sœur Suzanne Perrin et Pierre Trichet, Luc Moreau, Jean-François Dufour, Suzanne Périn, le Père Siméon Atsain, Célestin Koffi Ibrago. Du côté des membres musulmans, figurent El hadj Aboubacar Sakho, doyen de la commission et président de la partie musulmane, El hadj Cissé Alpha, l'imam Ahmed Tidiane Bah, El hadj Amadou Hampâté Bâ. La Commission s'est assigné des objectifs bien précis.

1.2. Les objectifs de la Commission

Le père Gwénolé Jeusset et El hadj Aboubacar Sakho résument parfaitement les objectifs de la Commission dans les passages qui suivent. Pour le père Gwénolé Jeusset à qui la question sur les objectifs de la Commission a été posée au cours d'une rencontre avec la presse en 1970 : « l'objectif principal de nos activités et de nos travaux au sein de la commission est l'amitié, la connaissance de l'autre et le respect mutuel entre les musulmans et les chrétiens. Nous ne faisons pas cela en tant qu'individu, mais en tant que groupe religieux » (Trichet, 1986, pp.12-13). Pour El Hadj Aboubacar Sakho,

Selon l'esprit de mouvement, si pour le dialogue islamo-chrétien, il devrait y avoir en réalité une relation fraternelle et une coopération fondamentale entre les religions célestes, notre avenir dépend de notre bonne compréhension (...) N'est-ce pas mieux aujourd'hui de mener des études afin de déterminer ce qui reste du mécanisme de la compréhension ? N'est-il pas obligatoire de joindre nos idées, afin de voir les possibilités de la construction d'un pont spirituel entre les musulmans et chrétiens, dont la coexistence côte à côte est devenue inéluctable pour mener une

³Ces propos sont du père Gwénolé Jeusset. Il est un franciscain qui a vécu 20 ans en Côte d'Ivoire à partir de 1968. Il est l'un des pionniers de la commission pour le dialogue entre chrétiens et musulmans et a favorisé l'entente entre ces deux communautés religieuses en travaillant notamment avec Amadou Hampâté Bâ.

vie paisible basée sur des socles forts et solides d'un dialogue constructif (Jeusset & Deniel, 1986, p.70).

Les objectifs de la Commission sont les mêmes aussi bien pour les chrétiens que pour les musulmans. Elle doit raffermir les liens et favoriser « le vivre ensemble » entre les deux communautés religieuses à travers la reconnaissance mutuelle entre leurs fidèles, l'établissement de liens amicaux et fraternels, l'instauration de la paix et de l'entente à travers un dialogue fécond entre les deux confessions. Pour atteindre ces objectifs, la Commission a entrepris diverses activités.

2. Activités de la Commission en faveur de la cohésion sociale

La commission du dialogue islamo-chrétien a élaboré un certain nombre d'activités pour contribuer à la reconnaissance mutuelle et au rapprochement entre les fidèles des deux religions.

2.1. Diverses rencontres

Les rencontres occupent une place de choix dans les activités de la Commission. Elles sont considérées comme le moyen le plus efficace pour le rapprochement et la reconnaissance mutuelle, ainsi que pour la création d'un climat fraternel entre les deux communautés religieuses. L'on dénombre trois types de rencontres.

Le premier type consiste en des rencontres entre les chrétiens. Elles ont pour but de les instruire sur la nécessité de leur rapprochement des musulmans. Au cours de ces rencontres, les échanges portent entre autres sur les attitudes à adopter lors du dialogue avec les musulmans, les informations sur les nouvelles du dialogue islamo-chrétien sur la scène mondiale⁴.

Le deuxième type porte sur les rencontres entre les musulmans. Elles sont organisées dans le but de les former et de les informer sur les bonnes pratiques de l'islam pour en faire de bons croyants. Ces rencontres leur permettent également de mieux connaître les chrétiens catholiques et leurs dogmes, de comprendre qu'en dépit des divergences religieuses entre les deux confessions, qu'ils peuvent vivre en bonne intelligence avec eux. Ces rencontres sont organisées une fois par mois.

Le troisième type consiste en des rencontres que les responsables chrétiens et musulmans organisent notamment lors de fêtes religieuses, de réunions, de conférences, de festins pour renforcer la cohésion sociale entre les deux communautés. Au cours de ces rencontres, l'on insiste sur le fait que « les religions doivent demeurer des forces de paix, de réconciliation et de cohésion sociale et que la diversité n'est pas une menace, mais

⁴ Révérend Père Éric Norbert Abekan, entretien réalisé 15 novembre 2025.

une volonté divine »⁵. Les exemples de ce type de rencontres sont nombreux, mais nous nous contentons d'en rappeler que quelques-uns. La première rencontre entre les membres de la Commission a eu lieu chez le frère Jean François Dufour en 1970. Au cours de cette rencontre, les grandes lignes et les règles du fonctionnement de la Commission pour un dialogue fructueux ont été tracées. Elle a pour objectif de préserver la discipline et d'éviter les heurts entre les deux communautés religieuses. Ainsi il a été convenu d'éviter les sujets sensibles qui peuvent mettre à mal les sensibilités de l'une ou de l'autre communauté et desservir les objectifs du dialogue interreligieux. Le 12 mars 1976, Alpha Cissé a reçu un groupe de pèlerins musulmans et chrétiens pour des échanges qui ont porté sur le *hadj* musulman et le pèlerinage chrétien. Au cours de ces échanges, les musulmans ont instruit leurs hôtes sur la ville de Médine et celle de La Mecque ainsi que les rites du *hadj* et les manières de les accomplir. Les pèlerins chrétiens en retour, ont informé les musulmans sur les villes de Rome et de Jérusalem et leurs lieux culturels. En 1977, la Commission a organisé une rencontre entre les musulmans et les chrétiens de familles mixtes, afin de débattre des avantages et des inconvénients liés à de telles familles ainsi que de la problématique du mariage mixte entre fidèles des deux confessions religieuses. En mai 1985, la Commission a organisé dans la commune de Cocody une session spéciale consacrée aux moyens pour la mise en place de projets d'intérêt commun entre les deux groupes confessionnels en matière d'éducation, d'enseignement, de questions sociales, de santé etc. La Commission a également organisé des conférences et des colloques autour de différents sujets.

2.2. Des conférences et des tables rondes

Des conférences lors de colloques et de tables rondes organisées par la Commission ont porté sur différents sujets. Pour illustrer cette idée, nous citerons les conférences prononcées lors de colloques par Amadou Hampâté Bâ, Ahmed Tidiane Bah et la table ronde organisée à l'occasion de la visite du pape en Côte d'Ivoire en 1980.

Lors de la quatrième conférence de la commission régionale ouest africaine organisée le 4 juillet 1975 à Niamey (Niger), Cheick Amadou Hampâté Bâ y a abordé des thèmes entre autres, comme l'islam dans la philosophie des chrétiens, la représentation des musulmans du christianisme, les points d'accords et de divergences entre l'islam et le christianisme. Cheick Ahmed Tidiane Bah a également prononcé en 1976 une conférence au cours d'un colloque organisé par un groupe de chrétiens protestants sur le thème « la position de l'islam face au christianisme ». Les journaux et les magazines en ont fait un large écho, parce qu'elle marque

⁵ Imam Mamadou Dosso, entretien réalisé le 10 décembre 2025 à Adjamé (Abidjan).

une étape importante dans le renforcement de la compréhension et de la collaboration entre les deux religions.

Au cours de la visite du Pape Jean Paul II en Côte d'Ivoire en 1980, la Commission a organisé une table ronde entre un groupe de musulmans et de chrétiens autour du thème : « l'autorité dans le christianisme et dans l'islam ». En raison de l'intérêt que ce débat a suscité auprès de l'opinion publique, il a été diffusé par la télévision nationale ivoirienne.

Nous retiendrons que dans le cadre de ses activités, la Commission a organisé des conférences lors de colloques et des tables rondes autour de sujets portant sur le « vivre ensemble » entre les communautés musulmane et chrétienne. Les activités de la Commission ont également consisté en d'autres activités.

2.3. Autres activités

Les autres activités de la Commission ont consisté en des publications et des visites mutuelles entre fidèles musulmans et chrétiens.

Plusieurs moyens permettent à la Commission de diffuser les résultats de ses activités, notamment des revues et des ouvrages. La revue *Relation Islamo-Chrétiens* paraît tous les trois mois avec souvent des numéros spéciaux et diffuse les activités de la Commission. Son premier numéro a paru en 1974 avec pour titre *Bulletin de liaison* remplacé par la suite en 1981 par *Relations Islamo Chrétiennes*. Des ouvrages ont été publiés avec souvent le soutien de la Commission. L'on peut en citer trois exemples. *Jésus vu par un musulman* a été écrit par A.H. Bâ (1976, p.130) à la suite de la conférence qu'il a prononcée à Niamey en 1976 et publié pour la première fois la même année. Cet ouvrage aide à comprendre la représentation que les musulmans se font du christianisme et de Jésus⁶ qu'ils honorent comme un Prophète majeur. Gwénolé Jeusset et Raymond Deniel, deux amis chrétiens d'*El Hadj Boubacar Sakho*, sont les auteurs de : *Ami de Dieu et notre ami El Hadj Boubacar Sakho* paru en 1986. Ils y relatent sa vie et ses efforts dans le cadre du dialogue et du rapprochement entre les musulmans et les chrétiens.

La Commission a encouragé les membres des deux communautés religieuses à se rendre des visites de courtoisie, à construire entre eux des liens d'amitié et de fraternité. Il n'est donc pas rare de voir des responsables d'églises et des imams se rendre mutuellement visite aussi bien dans les villes que dans les villages⁷. Les autorités chrétiennes assistent également aux deux grandes prières des fêtes religieuses musulmanes afin de présenter leurs vœux aux imams

⁶Il est connu sous le nom de "Issa" en islam dans le Coran et la foi musulmane.

⁷ Révérend Père Éric Norbert Abekan, entretien réalisé 15 novembre 2025. Elle considérait les visites mutuelles comme un pilier fort de l'édification des relations et de la fraternité.

et à toute la communauté musulmane. L'objectif de ces visites entre musulmans et chrétiens est de montrer que malgré les divergences doctrinales, les liens humains doivent être préservés. En effet,

[...] le seigneur dans sa majesté et sa miséricorde nous a choisis pour habiter ensemble, être des voisins et appartenir à la même patrie ; cela ne relevait pas d'un hasard ou d'une ignorance, mais plutôt pour que nous puissions nous connaître, nous tolérer et collaborer dans la vie. Cela démontre que la fête des musulmans et leur réjouissance sont aussi les leurs, et vice versa (Kouma, 2000, pp. 14-15).

Pour renforcer la confiance et le respect mutuel entre les musulmans et les chrétiens, des leaders religieux des deux communautés mènent ensemble des activités. Par exemple, les inaugurations respectives de la mosquée et de l'église catholique » le 5 et 6 juin 1987 à Kouassi Datékro (Tanda) ont mobilisé ensemble les chrétiens et les musulmans (Yao Bi, 2009, p.151)

Les relations sont donc généralement harmonieuses et cordiales entre les membres des deux confessions religieuses entre 1970 et 1990. Lors d'une rencontre islamo-chrétienne organisée à Abidjan en 1978 et réunissant des chrétiens et des musulmans venus de divers horizons, l'un des participants constate effectivement cette bonne entente entre chrétiens et musulmans ivoiriens.

En Côte d'Ivoire, vous avez la chance que les communautés musulmane et chrétienne soient importantes : ainsi aucune des deux ne fait de complexe d'infériorité devant l'autre. Aucune ne se perçoit comme une minorité opprimée. De plus le climat social et économique de votre pays ne vous tourne pas vers l'agressivité mais vers le dialogue. C'est ce qui explique que, chez vous, les échanges entre chrétiens et musulmans soient possibles et fructueux (N.E.A., 1978, p. 10).

En définitive, nous retiendrons que l'objectif de la création de la commission islamo-chrétienne en Afrique de l'Ouest en général et en Côte d'Ivoire en particulier, est d'établir des relations harmonieuses et cordiales entre les deux communautés religieuses, de renforcer la cohésion sociale entre elles. Dans le cadre de cette mission, elle organise différentes activités dont il convient de dresser à présent le bilan.

3. Bilan contrasté des actions de la Commission en Côte d'Ivoire en faveur de la cohésion sociale

Le bilan des actions de la Commission est contrasté. Il porte sur ses efforts en faveur du rapprochement entre les communautés musulmane et chrétienne et ses insuffisances.

3.1. Des efforts en faveur du rapprochement entre musulmans et chrétiens

La Commission a œuvré en faveur du rapprochement entre musulmans et chrétiens. Elle a eu le mérite de dissiper les préjugés chez la majorité des fidèles des deux communautés religieuses, elle a permis de comprendre que le dialogue est possible entre musulmans et

chrétiens, tout comme la coexistence pacifique basée sur la reconnaissance mutuelle, le respect et l'amitié. Les exemples de relations d'amitié entre musulmans et chrétiens existent et sont nombreux⁸. El *hadj* Aboubacar Sakho s'est lié d'amitié avec des chrétiens, notamment le père Gwénolé Jeusset et la sœur Suzanne. L'imam Tidiane Bah entretient également des relations d'amitié avec les cardinaux Bernard Yago et Bernard Agré. Ces exemples sont la preuve de la possibilité de la coexistence pacifique, de relations d'amitié et de fraternité entre les fidèles des deux confessions religieuses en dépit de leurs divergences doctrinales. Par ailleurs, avec la création de la Commission, des élèves musulmans sont affectés dans les écoles confessionnelles chrétiennes et y sont dispensés de l'obligation des cours religieux chrétiens. De même, grâce aux efforts de cette Commission certains établissements chrétiens ont accepté que des cours de formation islamique y soient dispensés à leurs élèves musulmans⁹.

La Commission a permis de briser le mur de méfiance entre chrétiens et musulmans, de raffermir leurs relations, contribuant ainsi au renforcement de la cohésion sociale et de la paix en Côte d'Ivoire. Toutefois la commission du dialogue islamo-chrétien connaît des insuffisances dont il convient d'en relever quelques-unes.

3.2. Les insuffisances de la Commission

Des leaders religieux musulmans ne voient pas d'un bon œil la création de la Commission et lui reprochent beaucoup de choses.

Elle est fragilisée par les doutes que des « traditionalistes et réformistes émettent » (Traoré, 2024, p.15) à l'encontre de l'église catholique qu'ils suspectent de vouloir assujettir et dominer la communauté musulmane. Ils justifient ces doutes par la primauté qu'elle a accordée aux chrétiens dans la direction des affaires de la Commission. En effet, les chrétiens sont les initiateurs de la création de la commission du dialogue islamo-chrétien depuis la Déclaration du Vatican II en 1962 sous le pape Jean XXIII. Il n'est donc pas exagéré de dire que la Commission est une institution catholique qui a pour but d'aider les chrétiens à mieux comprendre l'islam, à favoriser la paix et à renforcer la cohésion sociale entre les deux communautés religieuses en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, les chrétiens se sont réservés les principaux rôles dans l'organigramme de la Commission. S. Traoré (2024, p.15) aborde justement cette question de monopole des rôles : « les responsables chrétiens disposent [...] du monopole de l'organisation des sessions de rencontre et du choix des thèmes. La présence des musulmans y est uniquement à titre honorifique ».

⁸ Cheikhoul Aïma Ousmane Diakité, entretien réalisé le 10 novembre 2025 à Abidjan.

⁹ Imam Mamadou Dosso, entretien réalisé le 10 décembre 2025 à Adjamé (Abidjan).

Les musulmans reprochent également à la Commission de fonctionner selon les directives du Vatican ou de la commission régionale du dialogue islamo-chrétien et de se réserver le choix des questions à débattre lors de ses réunions. En effet, les questions majoritairement à débattre lors des échanges entre chrétiens et musulmans ou dans le *Bulletin de la Commission*, sont choisies par les chrétiens et ne portent que sur l'islam et les musulmans¹⁰. Tout porte à croire que l'islam est la seule religion qui suscite une méfiance et mérite d'être mieux connue, le christianisme l'étant déjà¹¹.

Par ailleurs, des musulmans dénoncent le choix de leurs représentants pour les échanges organisés par la Commission. Ils sont choisis en raison de leur affinité avec les autorités chrétiennes de la Commission comme le rappelle déjà en 1970, le père Gwénolé Jeusset dans ce passage :

[...] Ensuite ceux-ci ont fait appel à ceux des musulmans en qui ils avaient confiance, et qui présentaient des dispositions d'ouverture aux chrétiens et au christianisme afin qu'ils participent au développement du projet et à son orientation » (Trichet, 1986, pp. 12-13).

Pour les musulmans, ces représentants ne leur semblent pas assez armés intellectuellement pour éclairer les chrétiens à l'aide d'arguments jurisprudentiels islamiques. Cette situation a accru l'inquiétude et la méfiance des musulmans à propos de la Commission :

la commission du dialogue islamo-chrétien était une porte d'espionnage contre l'Islam et les musulmans de Côte d'Ivoire. La preuve palpable se trouve dans les travaux et les activités de la commission et ce qui était publié dans son bulletin ; les thèmes traités malgré leur sensibilité par rapport aux musulmans, l'Islam n'était représenté dans leur traitement que par des personnes dont le point de vue épouse celui des chrétiens (Koné, 1986, p. 168)

La primauté accordée aux chrétiens dans la direction des affaires de la Commission et des thèmes à débattre pendant les échanges entre les représentants des deux communautés, montre que la méfiance n'a pas totalement disparu entre elles. Elle finit par convaincre les musulmans à se demander parfois si le dialogue islamo-chrétien n'est pas juste un prétexte tout trouvé pour imposer les points de vue des chrétiens aux musulmans, « de vider l'islam de ses fidèles et accélérer la « christianisation » du pays » (Traoré, 2024, p. 15).

Les musulmans dénoncent la conduite du dialogue interreligieux au sein de la Commission. Elle ne fonctionne que selon les directives du Vatican, reléguant au second plan les autorités musulmanes et chrétiennes africaines de la Côte d'Ivoire dont l'apport peut être important en matière de dialogue. L'imam Cissé Djiguiba déplore justement de n'échanger

¹⁰ Ils portent sur entre autres, l'interdiction du mariage entre un chrétien et une musulmane, la polygamie, l'apostasie, la place de la femme en islam.

¹¹ Imam Cissé Djiguiba, entretien réalisé le 01 décembre 2025 à Abidjan.

qu'avec des Européens dans le cadre du dialogue interreligieux, car les chrétiens ivoiriens se sont toujours montrés réticents lorsqu'il les sollicite¹².

La Commission a connu des moments difficiles que l'on peut imputer à une baisse de ferveur de ses membres et à la résistance dans chacune des communautés religieuses. Le manque d'enthousiasme au niveau de ses membres s'est davantage fait ressentir avec le départ de Jean François de la Côte d'Ivoire et son décès en 1981, le déménagement du père Gwénolé Jousset au Mali en 1983, le décès d'El Hadj Alpha Cissé en 1984 et le départ de la sœur Suzanne Perrin pour la France.

En définitive, retenons que la Commission a mené diverses actions pour rapprocher les communautés musulmane et chrétienne. Elle est parvenue à établir des relations cordiales, de tolérance et de paix entre elles. En dépit de quelques insuffisances, les relations entre l'islam et le christianisme sont marquées par une entente et une accalmie jusqu'en 1990.

CONCLUSION

La Commission du dialogue islamo-chrétien naît dans un contexte favorable. Depuis les années 1960, le Vatican reconnaît la nécessité pour les chrétiens de vivre en symbiose et en harmonie avec les autres confessions religieuses notamment l'islam et le judaïsme pour favoriser la paix et renforcer la cohésion sociale en Afrique de l'Ouest. Ainsi, une Commission du dialogue islamo-chrétien est créée dans toutes les anciennes colonies françaises nouvellement indépendantes. Elle est née en Côte d'Ivoire en 1970 et a entrepris des activités en faveur de la paix et de l'entente, donc de la cohésion sociale avec les autres confessions religieuses. Elle est parvenue à tisser des relations d'amitié, de paix et de « vivre-ensemble » entre chrétiens et musulmans en dépit de divergences doctrinales. Toutefois, elle présente des insuffisances, notamment au niveau de la primauté accordée aux chrétiens dans la direction de ses affaires et la conduite du dialogue interreligieux, le déséquilibre dans les thèmes abordés lors des échanges entre chrétiens et musulmans. Elle disparaît en 1990. Mais ses activités se poursuivent sous une nouvelle forme. De nouvelles institutions religieuses et gouvernementales ont repris le flambeau, c'est-à-dire pour préserver l'entente entre les deux communautés religieuses. L'on pourrait citer, par exemple, le Forum des Confessions religieuses, la Direction Générale des Cultes, les Symposiums. Quels sont les défis que ces nouvelles structures doivent-elles relever afin de pérenniser la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ?

Sources orales et références bibliographiques

1. Sources orales

¹² Imam Cissé Djiguiba, entretien réalisé le 01 décembre 2025 à Abidjan.

N°	Nom et prénoms de l'enquêté	Qualité et fonction de l'enquêté	Date et lieu de l'entretien	Thèmes abordés
1	Cissé Djiguiba (68 ans)	Imam et Recteur de la mosquée Salm du Plateau, membre du Forum des confessions religieuses de Côte d'Ivoire	01 décembre 2025 à son bureau à la Mosquée Salm du plateau à Abidjan	Liens fraternels entre chrétiens et musulmans. Le déséquilibre au niveau des thèmes abordés par la Commission. Les insuffisances au niveau du dialogue interreligieux.
2	Diakité Ousmane (70 ans)	-Imam et président du COSIM -Membre de l'alliance des religions de Côte d'Ivoire	10 novembre 2025 à son domicile à Abidjan	L'apport de la commission du dialogue islamo-chrétien en Côte d'Ivoire. Rapprochement entre chrétiens et musulmans.
3	Éric Norbert Abekan (73 ans)	Révérant père, Curé de la Paroisse Saint-Jacques des Deux Plateaux, membre du forum religions de Côte d'Ivoire	15 novembre 2025 dans la cour de la cathédrale à Abidjan	L'objectif de la création de la commission dialogue islamo-chrétien Les échanges entre musulmans et chrétiens
4	Mamadou Dosso (72 ans)	Imam, président du comité de gestion de la mosquée d'Adjamé, membre du Forum des confessions religieuses de Côte d'Ivoire	10 décembre 2025 à la mosquée d'Adjamé à Abidjan	La cohésion sociale entre les religions. La tolérance religieuse dans les écoles chrétiennes à l'égard des élèves musulmans.

2. Bibliographie

1. Hamadou, Adama & Koné, Drissa (dir). (2019). *L'islam et le vivre ensemble en Afrique subsaharienne*, Paris, Études africaines, L'Harmattan.
2. Adoubi, Thierry Hugues. (2022). « Regard sur le vivre ensemble des religions en côte d'Ivoire : la cohabitation des catholiques et des musulmans (1960-2011) », in *IJO-International Journal of Social Science and Humanities Research*, Volume 5, Issue 08, pp.34-50. <https://www.ijojournals.com/index.php/ssh/index>. Consulté le 11 août 2022 à 14 h 30.
3. *Concile Œcuménique du Vatican II*. (1967), Editions du Centurion, Paris.
4. Jeusset, Gwéwolé & Deniel, Raymond. (1986). *Ami de Dieu et notre ami El hadj Boubacar Sakho*, Abidjan (Côte d'Ivoire), INADES Editions.
5. Koné, Abdou-Rahmane. (1986). *L'Islam et les musulmans de Côte d'Ivoire*, Egypte, Editions Dar Al-Kutub al-Misriya.

6. Kouma, Mahamoudou. (2000). *Entrevue avec le mufti El Hadj Ahmed Tidiani Bâ : L'homme et l'érudit*, Abidjan (Côte d'Ivoire), CEDA.
7. *Nouvelle de l'Eglise d'Abidjan (NEA)*, (1978). Bulletin d'information de l'archidiocèse d'Abidjan.
8. Stamer, Josef, (1995). *L'Islam en Afrique au sud du Sahara*, Estrella (Espagne), Editions Verbio Divino.
9. Traoré, Sékou. (2024). « Permanences et ruptures de la rencontre islamo-chrétienne En Côte d'Ivoire (1970-2000) », *BULSAC* n° 9, pp.14-17-ISSN 2958-817. <https://bulsac.com>. Consulté le 11 août 2026 à 19 h 47.
10. YAO Bi, Gnagoran Ernest. (2009). *Côte d'Ivoire : un siècle de catholicisme*, Abidjan, Editions, CERAP, 175 p.